

Brèves macroéconomiques d'Afrique australe

Faits saillants – Semaine 9 au 15 novembre 2018

- Afrique du Sud : Augmentation des ventes de détail de 0,7% au mois de septembre
- Afrique du Sud : Amélioration des conditions de vie dans la province du Gauteng
- Angola : Une nouvelle loi renforce la réglementation sur les transactions réalisées avec de l'argent acquis de manière illicite
- Botswana : Augmentation de l'inflation en octobre
- Mozambique : L'inflation en baisse au mois d'octobre
- Namibie : Accélération de l'inflation au mois d'octobre

Afrique australe

Evolution des principaux taux de change par rapport au dollar américain

	Taux de change Pour 1 USD le 15 novembre	Evolution des taux de change (%)			
		Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier
Afrique du Sud	14,3 ZAR	-1,8	+1,1	+0,8	-13,3
Angola	310,7 AOA	-1,5	-2,7	-46,6	-46,6
Botswana	10,9 BWP	-3,2	-2,0	-3,3	-10,0
Mozambique	61,6 MZN	-0,5	-1,5	-1,1	-4,3
Zambie	12 ZMW	-1,8	+2,4	-17,0	-16,2

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

Sources : Banques centrales nationales

Afrique du Sud

Augmentation de 0,7% des ventes de détail au mois de septembre (StatsSA)

En septembre, les ventes de détail ont progressé de 0,7% par rapport à la même période en 2017, après une augmentation de 2,5% en août. La principale catégorie ayant contribué à cette augmentation est celle des « équipements ménagers », à hauteur de 0,5 point de pourcentage. Ce chiffre témoigne de la faiblesse de la consommation des ménages qui est habituellement un moteur de la croissance sud-africaine – et qui pourrait s'expliquer par les mauvaises performances de l'économie au premier semestre et par une érosion du pouvoir d'achat.

Amélioration des conditions de vie dans la province du Gauteng (GCRO)

Mardi 13 novembre, le *Gauteng City-Region Observatory* (GCRO) a publié son étude, *Quality of Live survey*, proposant une mesure de la qualité de vie en Afrique du Sud. Cette étude se base sur un indicateur composite portant sur une soixantaine d'aspects de la vie quotidienne (accès à l'eau, efficacité des politiques publiques, qualité de l'éducation, etc.). Il est calculé sur la base d'une enquête réalisée auprès de 24 889 répondants. Par rapport à 2015 (date de la première publication de l'étude), le niveau de satisfaction vis-à-vis des services publics est en déclin dans la province. Par ailleurs, l'étude pointe une augmentation des disparités. Enfin, à la question « Quel est le principal problème auquel vous soyez confrontés ? », la criminalité (32%) et le chômage (18%) occupent le haut du classement.

Démission du ministre des Affaires intérieures, Malusi Gigaba

Après les révélations faites lors de la commission d'enquête judiciaire présidée par M. Raymond Zondo, M. Malusi Gigaba s'est vu accusé d'avoir enfreint la loi à plusieurs reprises suite à des sollicitations de la famille Gupta (attribution de la nationalité sud-africaine, obtention facilitée de contrats) lorsqu'il était ministre. Pour rappel, M. Gigaba a été à la tête de trois ministères différents sous la présidence de M. Jacob Zuma : Affaires intérieures, Entreprises publiques et Finances. Le mardi 13 novembre, le ministre des Affaires intérieures a présenté sa lettre de démission au président Cyril Ramaphosa, tout en précisant que les allégations portées contre lui étaient injustifiées.

Angola

Une nouvelle loi renforce la réglementation sur les transactions réalisées avec de l'argent acquis de manière illicite

Un projet de loi permettant de renforcer la réglementation relative aux transactions réalisées avec de l'argent acquis de manière illicite a été approuvé par le parlement avec 124 voix pour (et 50 abstentions). Cette loi permettra à l'État angolais de rapatrier de manière coercitive des ressources financières domiciliées à l'étranger. Elle autorise également la confiscation par l'Etat des biens immobiliers, mobiliers et financiers, situés à l'étranger ou sur le territoire national, acquis avec de l'argent acquis de manière illicite.

Botswana

Augmentation de l'inflation en octobre (Statistics Botswana)

En octobre, l'inflation s'est élevée à 3,6% sur un an, en augmentation par rapport au mois précédent (2,9% en septembre). Sur cette période, le niveau des prix a particulièrement augmenté dans le secteur des transports (+11% en raison de la hausse des prix du carburant) qui a contribué pour plus de 20% à l'inflation totale.

Publication du rapport mensuel sur les échanges commerciaux (Statistics Botswana)

L'agence nationale de statistique a publié mercredi 14 novembre son **rapport mensuel** portant sur les échanges commerciaux pour le mois d'août. Malgré un déficit commercial de 2,4 Mds BWP (environ 200 MEUR) enregistré au cours du mois, le Botswana affichait un excédent cumulé de 1,7 Md BWP (140 MEUR) sur les huit premiers mois de l'année. A noter que sur le mois d'août, les exportations de l'industrie diamantaire n'ont représenté que 77% du total contre environ 90% en moyenne (88% en 2016 et 91% en 2017). Les diamants sont aussi la première catégorie de bien importé par le pays (20% au mois d'août) suivie des machines et équipements électroniques et du pétrole (15% chacun).

Mozambique

L'inflation en baisse au mois d'octobre (Instituto Nacional de Estatística)

Au mois d'octobre, l'inflation a légèrement diminué à 4,8% contre 4,9% en septembre dernier, principalement alimenté par l'augmentation des prix dans le secteur des transports. Au cours de la semaine, le Banque centrale a également annoncé un maintien de son taux directeur à 15% jusqu'à la fin de l'année 2018. Pour rappel, cette dernière avait réduit de 150 pdb le taux directeur en août dernier.

Namibie

Accélération de l'inflation au mois d'octobre (Namibia Statistics Agency)

Au mois d'octobre, l'inflation a continué de progresser et s'est établie à 5,1% sur un an (contre 4,8% au mois de septembre), son niveau le plus élevé depuis le début de l'année. Cette augmentation est essentiellement attribuable à la hausse du prix des transports (+13,6% par rapport à la même période l'an passé) et de l'éducation (+9,9%).

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique pour l'Afrique Australe.

Clause de non-responsabilité

Le Service Economique Régional de Pretoria s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie et des Finances.



Auteur : Service Economique Régional de Pretoria

Adresse : Ambassade de France en Afrique du Sud

Rédigées par : Mathilde LIMBERGERE

Revues par : Fabien BERTHO